

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° II-3255

présenté par

M. Clouet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Accès et retour à l'emploi	0	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	6 650 000
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Soutien des ministères sociaux	6 650 000	0
TOTAUX	6 650 000	6 650 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous demandons a minima le rattrapage des financements manquants dus à la DARES pour 2024, inflation comprise.

C'est dans un contexte frappé par l'incertitude radicale, bouleversé par la pandémie, que le budget alloué à l'action « Etude, statistiques évaluation et recherche » avait diminué de près de 50 % en 2021. En prenant en compte l'inflation, le budget de la DARES a diminué en 2022, 2023 et 2024. Cette année, le gouvernement a décidé de brouiller les pistes pour dissimuler une énième réduction du budget de la DARES. En effet, suite à la clôture de l'action 12 « Etude, statistiques évaluation et recherche », la DARES semble désormais être financée via les deux nouvelles actions, 20 « Personnels mettant en œuvre les politiques de l'emploi et de la formation professionnelle » et 38 « Etudes, statistiques, évaluation et recherche ». Le fonctionnement de la DARES est ainsi crédité de 6, 3 millions d'euros pour l'année 2025, ce qui marque une véritable coupe budgétaire pour la DARES.

Les besoins de connaissance sont pourtant au plus haut, par exemple pour évaluer les conséquences des réformes de l'assurance-chômage, des retraites, ou nous éclairer sur les causes des « tensions » de recrutement. Des études de la DARES, le service études et statistique du Ministère du Travail, ont notamment montré que les tensions de recrutement actuelles s'expliquent davantage par de trop faibles rémunérations et des conditions de travail difficiles que par un manque de formation. Ces éléments statistiques et scientifiques éclairent nos débats et, lorsque les responsables politiques s'en saisissent, peuvent mener à formuler de meilleures politiques en matière d'emploi et de travail.

Pour des raisons de recevabilité financière au titre de l'article 40 de notre Constitution, cet amendement abonde de 6 650 000 euros en AE et de 6 550 000 euros en CP l'action 38 « Etude, statistiques évaluation et recherche » du Programme 155 « Soutien des ministères sociaux », et diminue de 6 550 000 euros en AE et en CP l'action 1 intitulée « Développement des compétences

par l'alternance » du programme 103 « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi ». Nous appelons le Gouvernement à lever le gage.